

SITE DE METHANISATION LETANG BIOGAZ

Le site de Létang Biogaz se situe à Sourdun, en Seine-et-Marne. Cette ferme est une exploitation de 620 ha en grandes cultures céréalières et légumières (pommes de terre).

Des CIVE, ainsi que des écarts de triage de pommes de terre sont utilisés pour produire un biogaz, qui, après une étape d'épuration, devient du biométhane aux caractéristiques identiques à celles du gaz naturel. Ce biométhane peut alors être injecté dans le réseau de gaz naturel.

Ce biométhane est injecté dans le réseau de gaz naturel des villes de Sourdun, Provins et Longueville.

L'injection du biométhane produit sur le site de Létang Biogaz est effective depuis le **7 juillet 2014**



Létang Biogaz est le 2^{ème} site d'injection de biométhane d'Île de France; le 3^{ème} site d'injection dont les intrants sont d'origine agricole en France ; le 5^{ème} site à injecter en France.

En septembre 2014, 6 projets injectent du biométhane dans les réseaux exploités par GrDF : Lille-Sequedin (59) et Morsbach (57) : méthanisation de déchets ménagers ; Chaumes en Brie (77), Mortagne Sur Sèvre (85), Sourdun (77) et Ussy Sur Marne (77) : méthanisation de déchets agricoles et agro-alimentaires

Létang Biogaz en quelques chiffres

Bénéfices énergétiques

11 GWh de biométhane injecté chaque année =
Les besoins en chauffage de près de 920 foyers*
couverts par le biométhane injecté

Bénéfices agricoles

10 000 m³ de digestat brut épandu
120 tonnes/an d'engrais chimique économisé

*Hypothèses : 8200 heures de fonctionnement/an. Consommation moyenne des clients GrDF = 12 MWh/an



Les points forts du projets.

Un projet qui valorise les terres agricoles en été, après les moissons en produisant des CIVE, avec un retour du digestat sur ces terres et une moindre dépendance aux engrais chimiques.

Type de déchets entrants

Seront méthanisées annuellement :

- 8000 tonnes de CIVE (cultures intermédiaires à vocation énergétique, essentiellement des maïs)
- et 2000 tonnes de sous-produits agricoles (écarts de tri de pommes de terre etc...)

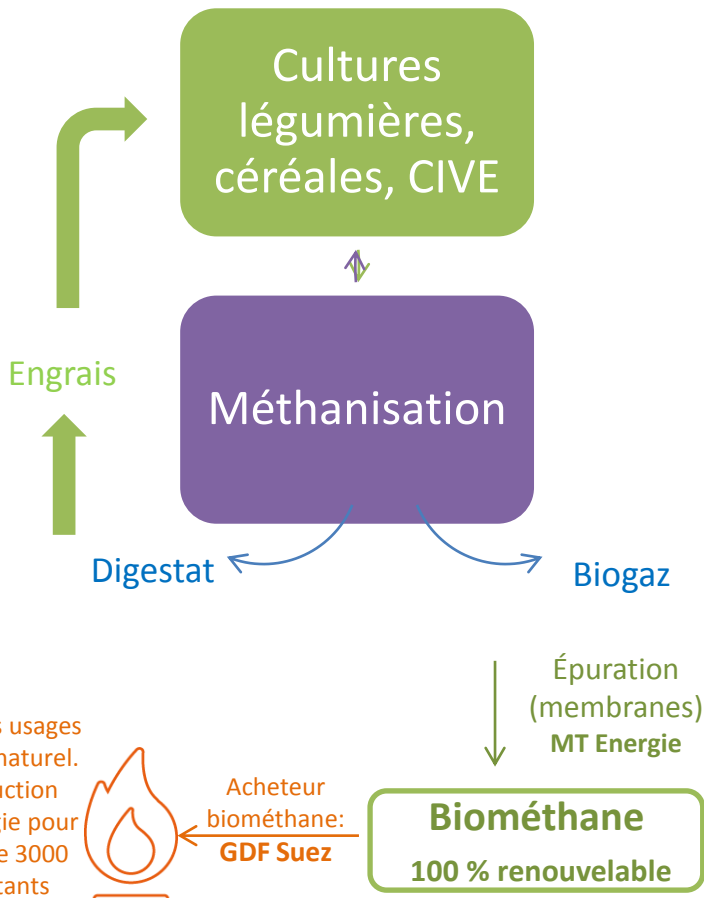
Ce qui représente environ 30 tonnes/jour de déchets broyés alimenteront le méthaniseur

La production

- Valorisation du **digestat** : sur les 620 ha des exploitations agricoles des frères LETANG
- **Biométhane** : **125 Nm³/h** injectés.
La production prévisionnelle est ~ **11 GWh/an***

(*hypothèse : 8200 heures de fonctionnement par an)

Le biométhane en milieu agricole, un triple atout pour l'environnement



→ Valorisation des déchets agricoles

En collectant des déchets pour produire du biométhane, on limite leur impact environnemental en évitant les émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) dans l'atmosphère, et en valorisant leur potentiel énergétique.

→ Moindre recours aux énergies fossiles

En augmentant la production d'énergie **renouvelable** décentralisée, le biométhane permet de réduire la dépendance énergétique de la France en limitant le recours à des importations d'énergies fossiles.

→ Substitution d'engrais chimiques

Le digestat, partie résiduelle de la production de biométhane, peut être ensuite valorisé comme engrais naturel ou sous forme de compost et se substituer à des engrais chimiques